

UNIVERSITÉ DE FRANCE
ACADÉMIE DE NANCY

COMPTES RENDUS
DES TRAVAUX
DES FACULTÉS

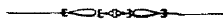
ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE NANCY

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1883-1884

Présentés au Conseil académique dans la session de novembre 1884



NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

—
1885

RAPPORT

DE

M. LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE
AU CONSEIL ACADÉMIQUE

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS,

Lorsque l'on compare l'enseignement de l'École supérieure de pharmacie de Strasbourg à celui de l'École de Nancy, son héritière, tel qu'il se présente aujourd'hui, on est frappé des progrès réalisés, et l'on a le devoir de témoigner hautement de la reconnaissance aux Recteurs, MM. Jacquinet et Mourin, qui ont compris que nos demandes étaient amenées par notre vif désir d'augmenter la somme des connaissances de nos étudiants, d'élever par conséquent le plus possible le niveau de leurs études; et aux Ministres, qui ont accueilli favorablement l'expression si bien appuyée de nos vœux, et nous ont accordé si libéralement les moyens de mieux faire.

Avant l'année de nos désastres, l'École de Strasbourg n'était pas restée stationnaire, et, quand l'instruction des étudiants en pharmacie militaire lui fut confiée, on rattacha à ses cinq chaires magistrales des cours complémentaires de chimie minérale, d'analyse chimique ettoxicologique, et enfin de physique. Toutefois, les travaux pratiques, sans parler des herborisations magistralement dirigées par Kirschleger, restèrent exclusivement voués à la chimie et à la toxicologie.

Si, sous la République, nous avons perdu en 1872 notre

cours complémentaire de physique, dont nous espérons encore le rétablissement, nous avons, par contre, gagné, depuis que j'ai eu l'honneur d'être appelé à la direction, des cours complémentaires de pharmacie, de minéralogie et d'hydrologie, et enfin, par arrêté du 17 juillet 1884, un cours complémentaire d'histoire naturelle, confié à M. Thouvenin, qui, pendant un semestre, sera chargé de l'enseignement de la zoologie, et, pendant le semestre suivant, enseignera la cryptogamie.

Quant à nos travaux pratiques, ils se sont accrus des travaux de micrographie générale, de micrographie appliquée, de physique, de pharmacie chimique et de pharmacie galénique, et constituent un ensemble qui laisse fort peu à désirer pour l'instruction pratique des étudiants.

Enfin, pour l'année qui vient de s'écouler, nous avons contracté une nouvelle dette de gratitude envers l'Administration supérieure, qui a bien voulu prendre en considération les regrets que nous exprimions en novembre 1883, devant le Conseil académique, de ce que le service de nos cours était imparfaitement assuré. Par la création de deux nouveaux emplois de préparateurs, le nombre de ces aides indispensables est devenu égal à celui de nos chaires magistrales. L'arrêté du 24 janvier 1884 a nommé M. Charaux préparateur de toxicologie et de physique, et M. Ruttinger préparateur de matière médicale et de minéralogie.

Nos cours, conférences et travaux pratiques ont été faits ou dirigés avec la plus grande régularité. Au zèle des maîtres a répondu l'assiduité des 89 étudiants, qui ont accompli des actes à notre École supérieure de pharmacie pendant l'année scolaire 1883-1884.

Ce nombre d'étudiants se décompose de la manière suivante :

48 en cours d'inscriptions ;
38 en cours d'examens ;
3 auditeurs bénévoles.

Il est supérieur de onze à celui de l'année dernière, dont sept élèves de plus en cours d'inscriptions. Les auditeurs bénévoles étaient deux élèves ajournés à l'examen de fin d'année et un élève stagiaire.

Les 48 étudiants qui ont pris des inscriptions se répartissent ainsi :

28 de 1^{re} classe, dont 1 de l'ancien régime;
20 de 2^e classe, tous du nouveau régime.

48

Le tableau suivant indique leur répartition par année d'études :

ANNÉES D'ÉTUDES.	1 ^{re} CLASSE.		2 ^e CLASSE	
	Anc. rég.	Nouv. rég.	Anc. rég.	Nouv. rég.
1 ^{re}	»	9	»	11
2 ^e	1	10	»	5
3 ^e	»	7	»	4
4 ^e	»	1	»	»
Totaux	1	27	»	20
48				

Le total des inscriptions prises a été de 187, dont 110 de première classe, 77 de deuxième.

TABLEAU DES INSCRIPTIONS PAR TRIMESTRE.

TRIMESTRES.	1 ^{re} classe.	2 ^e classe.
1 ^{er}	24	21
2 ^e	32	19
3 ^e	27	19
4 ^e	27	18
Totaux	110	77

46 examens, tant semestriels que de fin d'année, ont été subis : 28 par des étudiants de première classe, dont 2 ancien régime et 26 nouveau régime; 18 par des étudiants de deuxième classe, tous du nouveau régime. Les tableaux suivants indiquent les notes obtenues

DÉSIGNATION des examens.	Très bien.	Bien.	Assez bien.	Passable ou médiocre.	Ajournés.	TOTAL.
1 ^{re} CLASSE, ANCIEN RÉGIME.						
3 ^e semestriel	»	1	»	»	»	1
4 ^e semestriel	»	1	»	»	»	1
Totaux	»	2	»	»	»	2
1 ^{re} CLASSE, NOUVEAU RÉGIME.						
Fin de 1 ^{re} année	»	4	3	3	»	10
Fin de 2 ^e année.	2	4	2	1	»	9
Ex. semestriel de 3 ^e année.	»	1	4	2	»	7
Totaux	2	9	9	6	»	26
2 ^e CLASSE, NOUVEAU RÉGIME.						
Fin de 1 ^{re} année	»	1	2	6	4	13
Fin de 2 ^e année.	»	1	1	»	3	5
Totaux	»	2	3	6	7	18

Les étudiants de première classe, tous bacheliers ès lettres ou ès sciences complet, conservent leur supériorité sur la deuxième classe : leurs notes sont meilleures et aucun n'a été ajourné, tandis que la proportion des ajournements pour la deuxième classe a été de 39 p. 100.

Le nombre des examens définitifs ou probatoires pour le grade de pharmacien a été de 110, dont :

93 de 1 ^{re} classe	}	27 de l'ancien régime ;
		66 du nouveau régime ;
17 de 2 ^e classe.	}	1 de l'ancien régime ;
		16 du nouveau régime.

Ce chiffre d'examens est supérieur de 19 à celui de l'année précédente 1882-1883, et de 7 à celui de l'année 1881-1882.

On remarquera, dans les résultats consignés au tableau suivant, que les ajournements ont principalement porté sur le deuxième examen, que la proportion des ajournés de première classe est de 28 p. 100, et que celle des ajournés de deuxième classe atteint 33 p. 100. Si ces derniers sont bien nos élèves, il n'en est pas de même des premiers qui, en grande majorité, venaient d'autres Écoles.

DÉSIGNATION des examens.	Très bien.	Bien.	Assez bien.	Passable ou médioere.	Ajournés.	TOTAL.
1^{re} CLASSE, ANCIEN RÉGIME.						
1 ^{er} probatoire.	»	»	1	2	»	3
2 ^e probatoire	»	1	1	8	4	14
3 ^e probatoire	»	1	3	5	1	10
Totaux.	»	2	5	15	5	27
1^{re} CLASSE, NOUVEAU RÉGIME.						
1 ^{er} probatoire.	2	3	8	8	1	22
2 ^e probatoire	»	6	5	7	7	25
3 ^e probatoire	2	4	3	7	1	17
4 ^e probatoire pour le di- plôme supérieur	»	»	»	»	1	1
Thèse pour le diplôme su- périeur.	»	»	1	»	»	1
Totaux.	4	13	17	22	10	66
2^e CLASSE, ANCIEN RÉGIME.						
1 ^{er} probatoire.	»	»	»	1	»	1
2 ^e probatoire	»	»	»	»	»	»
3 ^e probatoire	»	»	»	»	»	»
Totaux.	»	»	»	1	»	1
2^e CLASSE, NOUVEAU RÉGIME.						
1 ^{er} probatoire.	1	»	2	4	1	8
2 ^e probatoire	1	»	»	3	2	6
3 ^e probatoire	»	»	»	2	»	2
Totaux.	2	»	2	9	3	16

Il ne s'est présenté qu'un candidat pour le certificat d'ap-

titude à la profession d'herboriste de première classe ; il a été reçu avec la note *assez bien*.

L'École supérieure de pharmacie de Nancy a délivré, en 1883-1884, vingt-huit diplômes, quatre de plus que l'année précédente, dont :

9 diplômes de pharmacien de 1^{re} classe, ancien régime ;
 16 — — — 1^{re} classe, nouveau régime ;
 1 diplôme supérieur de pharmacien de 1^{re} classe ;
 2 diplômes de pharmacien de 2^e classe, nouveau régime.

28

Des vingt-six diplômes de première classe :

2 ont été accordés avec la mention *très bien* à MM. Brunotte et Klobb ;

5 ont été accordés avec la mention *bien* à MM. Bardel, Cabanne, Gramond, Martinet et Mure ;

7 ont été accordés avec la mention *assez bien* ;

12 — — — *passable* ou *médiocre*.

26

Les deux diplômes de deuxième classe ont été obtenus avec la note *passable*.

Les examens de validation de stage, exigés par l'article 2 du décret du 31 août 1878, ont eu lieu aux époques réglementaires. Onze élèves se sont présentés à la session de novembre 1883 et quatre à la session de juillet 1884.

Sur ces quinze candidats, dont huit de première classe et sept de deuxième classe :

2 ont été reçus avec la note *bien* ;

1 a obtenu la note *assez bien* ;

11 ont été admis avec la note *médiocre* ;

1 a été ajourné.

15

Ce nombre élevé de notes *médiocres* prouve que trop de pharmaciens n'ont pas encore compris qu'il était de leur de-

voir de mieux diriger leurs élèves dans les études pratiques qui constituent le stage officinal de trois ans.

Le concours pour les bourses d'étudiants de première classe, qui s'ouvrait précédemment dans la dernière semaine du mois de juillet, a été reporté pour l'avenir à la dernière semaine du mois d'octobre. Aucun candidat ne s'est présenté. Est-ce à dire que pas un n'était en situation de profiter des libéralités du Gouvernement ? Telle n'est pas ma pensée, je suis au contraire porté à croire que pas un n'a voulu se priver d'une partie des vacances jugée nécessaire pour un supplément de préparation au concours.

Les prix universitaires ont donné lieu à un concours fort intéressant entre les sept candidats de première année et les cinq de deuxième année. Quant aux quatre concurrents de troisième année, il se sont retirés dès qu'ils ont connu les sujets de la composition écrite, montrant en cela bien peu de discernement, car les sujets choisis, s'ils en avaient compris l'importance, méritaient un meilleur accueil. Le jury a été d'autant plus surpris de cette fugue irréfléchie, que ces quatre étudiants de troisième année étaient très capables de se tirer de cette épreuve avec grand honneur.

Les résultats du concours ayant été très satisfaisants en première et surtout en deuxième année, l'École a pu décerner le prix et deux mentions honorables dans chacune d'elles.

1^{re} année.

Prix : M. Beaudoin.

1^{re} mention honorable : M. Chalin

2^e mention honorable : M. Géhin.

2^e année.

Prix : M. Cuminet.

1^{re} mention honorable : M. Frache.

2^e mention honorable : M. Charaux.

Enfin, conformément aux dispositions des articles 2 et 8 des décrets du 14 juillet 1875 et du 12 juillet 1878, l'École a accordé des récompenses aux meilleurs élèves des travaux pratiques, en suivant l'usage établi qui met hors concours pour ces récompenses les lauréats des concours pour les prix universitaires. Toutefois, ce concours servant à classer les étudiants également bien notés, nous n'avons pu attribuer de récompenses à la troisième année qui avait déserté.

1^{re} année.

Travaux pratiques de chimie et de pharmacie galénique.

Médaille d'argent et livres : M. Gauthier.

2^e année.

Travaux pratiques de chimie et de pharmacie chimique.

Médaille d'argent et livres : M. Frache.

Médaille de bronze et livres : M. Charaux.

Travaux pratiques de micrographie générale.

Médaille d'argent et livres : M. Starek.

En résumé, Messieurs, l'examen des actes accomplis à notre École pendant l'année 1883-1884, nous conduit à la même conclusion que l'an dernier : la situation de l'École supérieure de pharmacie de Nancy est restée prospère. Nous n'avons qu'à nous féliciter, en effet, du nombre croissant de nos étudiants et du résultat plus élevé de la collation des grades.

Le Directeur,

JACQUEMIN.